CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

N° 500-11-042173-126

COUR SUPÉRIEURE

Chambre commerciale

Montréal, le 12 juillet 2012

L'honorable juge Claude Auclair, j.c.s.

Dans l'affaire de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies, L.R.C. (1985), ch. C-36, telle qu'amendée :

CT-PAIEMENT INC.

Débitrice

et

RSM RICHTER INC.

Contrôleur

et

AVIDA PAYMENTS INC.

Intimée

ORDONNANCE

VU la Requête en recouvrement de certaines sommes de l'intimée et pour l'émission d'une ordonnance de sauvegarde qui contient notamment la demande pour l'émission d'une ordonnance de sauvegarde (la « Requête »);

CONSIDÉRANT les représentations des parties;

CONSIDÉRANT l'affidavit détaillé de M. Denis Robert;

CONSIDÉRANT le consentement des parties à ce que la présente ordonnance soit rendue;

EN CONSÉQUENCE, LE TRIBUNAL:

DB

- [1] ACCUEILLE en partie la Requête au stade de l'ordonnance de sauvegarde;
- [2] **ORDONNE** à Avida Payments inc. de payer à CT-Paiement inc. le montant des factures mensuelles soumises par CT-Paiement inc., incluant les taxes, pour les services rendus par CT-Paiement inc. après le 1^{er} juin 2012, dans un délai de 5 jours de l'envoi de ces factures, lesquelles devront être transmises en le 5^e et le 10^e jour de chaque mois par courriel à M. David Reale;
- [3] En cas de non paiement par Avida Payments inc. des factures de CT-Paiement inc. dans un délai de 5 jours de l'envoi de ces factures conformément à ce qui précède, **AUTORISE** CT-Paiement inc. à couper le service à Avida Payments inc.;
- [4] **LE TOUT** sans frais.

Claude Auclair j.c.s.

Me Jonathan Warin LAVERY, DE BILLY, S.E.N.C.R.L. Procureurs de CT-Paiment inc.

Me Christian Lachance **DAVIES WARD PHILLIPS & VINEBERG**Procureurs d'Avida Payments inc.

